

Offre d'emploi

Journalier saisonnier- Hiver 2021-2022

Poste syndiqué (2 postes à combler)

Située à la frontière ouest du Québec, la ville de Rigaud est une municipalité de près de 8 000 habitants résidants sur un large territoire de plus de 99,1 km². Les citoyens jouissent d'une qualité de vie peu commune, entre autres, en raison des trésors naturels qui entourent la ville. La vie communautaire est très présente et assez diversifiée grâce à des commerces de niche, des organismes communautaires passionnés, de prestigieuses entreprises, des institutions de renom et de fiers citoyens qui, chaque jour, prennent action pour le développement de leur ville. Avec une équipe de dirigeants dynamiques et avant-gardistes, la Ville bouillonne de projets précurseurs tels que la protection à perpétuité de terrains à haute valeur écologique situés sur le mont Rigaud, son nouveau plan stratégique dans une perspective de développement durable, etc. En plus d'offrir une très belle ambiance de travail, la Ville est dirigée par une équipe de jeunes cadres qui sait innover et être ouverte d'esprit pour que l'environnement de travail soit un véritable milieu de vie. La centaine d'employés qui y travaille sont des gens de cœur, des gens dévoués au service des citoyens.

SOMMAIRE DES TÂCHES

Joignez-vous à l'équipe des **Services techniques et des infrastructures pour l'hiver 2021-2022.**

Journalier-saisonnier – à l'entretien des patinoires :

- Déneigement avec les équipements désignés (tracteur, brosse, souffleuse et pelletage manuel);
- Arrosage de la patinoire et de l'anneau de glace;
- Nettoyage et entretien du chalet (planchers, toilettes, lavabo, etc...);
- Entretien des équipements (bandes, filets, buts, etc...);
- Entretien de la glissade;
- Assurer une surveillance des lieux.

Exigences

- Pouvoir effectuer des travaux physiques et manuels avec endurance;
- Résistance aux écarts de température;
- Autonomie et sens des responsabilités;
- Ponctualité et capacité de travailler en équipe;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5).

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Horaire de travail : Poste saisonnier, début le 16 décembre 2021 et fin le 14 mars 2022 (approximativement et selon la météo), 35 heures par semaine, horaire (21 h à 4 h) du jeudi au lundi. L'horaire peut varier selon les conditions météorologiques.

Salaire journalier : 18,86 \$ / hre Échelle 2020 selon la convention collective en vigueur pour les employés cols bleus.

Toute personne intéressée et ayant les compétences pour satisfaire aux exigences de ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention «**journalier-saisonnier-hiver 2021-2022**» par courriel à l'adresse : sandrapolisena@ville.rigaud.qc.ca

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

La Ville de Rigaud accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'équité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.